

LE WEBINAIRE EST ENREGISTRE.

L'enregistrement sera mis en ligne sur le site internet europe.mareregionsud.fr

A la fin de la réunion, pensez bien à vous déconnecter. Merci.



Merci de couper votre micro lors de la présentation.



Vos questions pourront être posées tout au long du webinaire via le chat Teams.

Merci d'indiquer le nom de votre structure lorsque vous posez une question.

Elles seront traitées si possible au fil de l'eau sur le chat ou lors des temps dédiés par les animateurs.

Lors des temps d'échange, merci de bien vouloir vous présenter avant de poser votre question.

Programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027

Appel à projets

« Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien »

Service Transition Juste Ecologique et Energétique

Webinaire du 30 janvier 2025



Objectifs du webinar

- ✓ Présenter les objectifs et contenu de l'appel à projets ;
- ✓ Permettre une appropriation des attendus, des outils à disposition et des différentes étapes ;
- ✓ Vous accompagner dans l'élaboration de votre demande d'aide ;
- ✓ Répondre à vos interrogations.



Un webinaire en 2 parties

Introduction. Le contexte de l'appel à projets

Première partie. Les points clefs de l'appel à projet

- Les catégories d'actions
- Les typologies d'actions
- Les autres critères d'éligibilité et les critères de sélection
- Les indicateurs

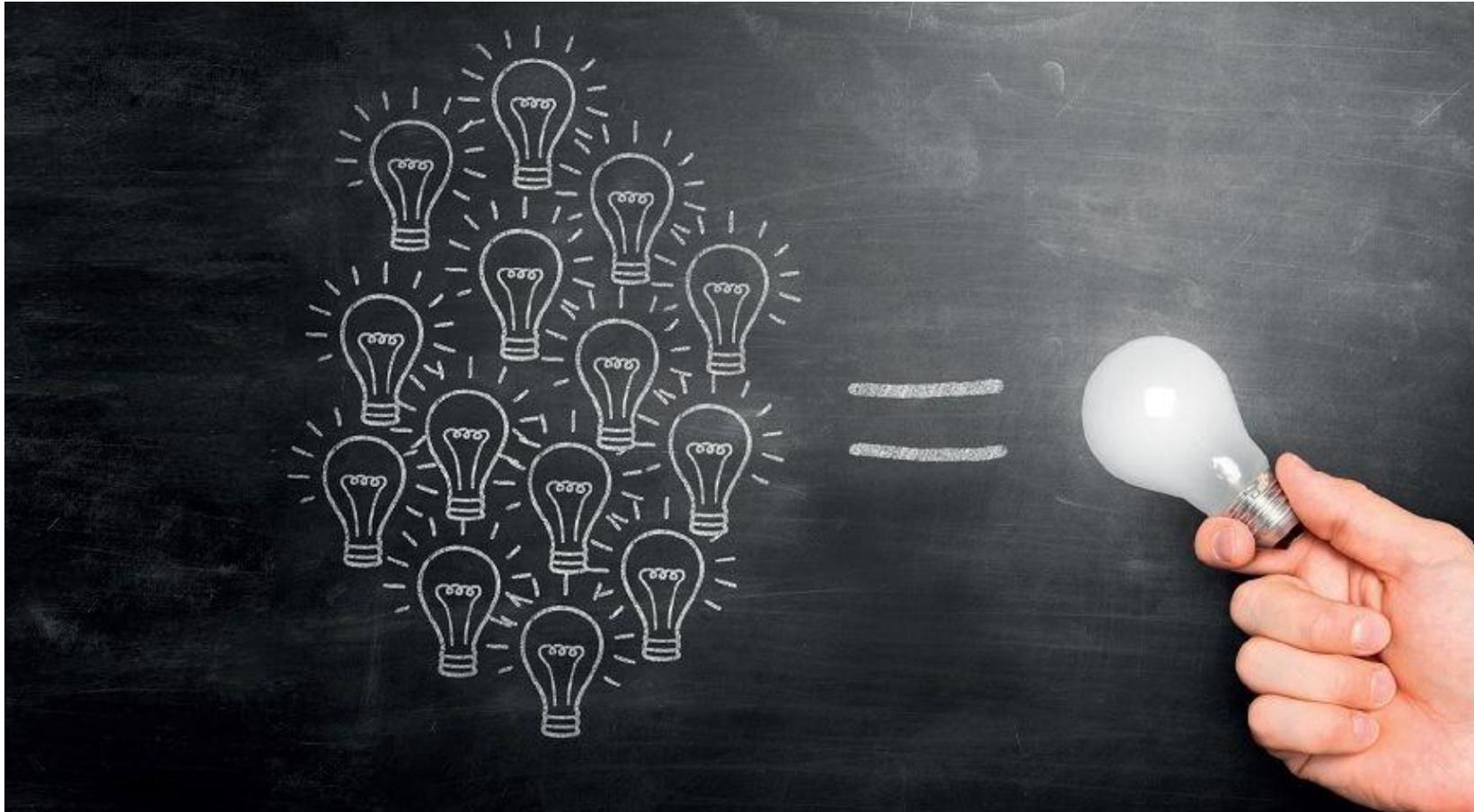
Deuxième partie. Les modalités opérationnelles de la candidature

- La vie d'une opération
- Les étapes de la candidature et la saisie du dossier esynergie
- Les pièces à joindre au dossier



Introduction.

Le contexte de l'appel à projets

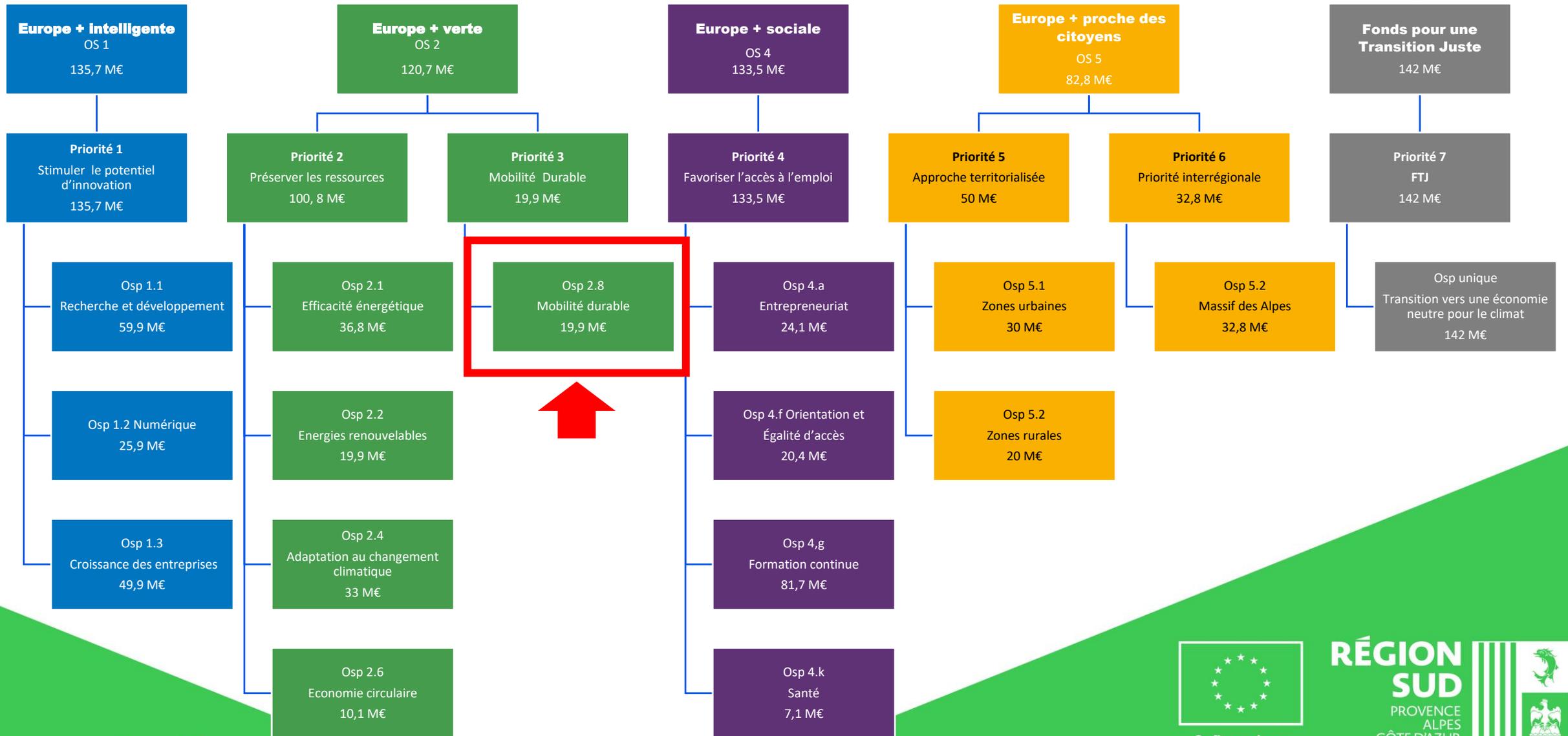


Le contexte de l'appel à projets

Un appel qui s'inscrit dans :

- **La déclaration européenne sur l'utilisation du vélo** qui reconnaît le vélo comme un moyen de transport durable, accessible et abordable, à forte valeur ajoutée pour l'économie de l'UE ;
- **La stratégie nationale bas-carbone** fixe un objectif ambitieux de développement de l'usage du vélo avec le passage de 3 % à 12 % de part modale dès 2030 et à 15 % en 2050 ;
- **Le Plan Climat « Gardons une COP d'avance »** avec l'objectif de 1 million d'usagers quotidiens à vélo ;
- Le schéma régional des véloroutes et le « **Plan vélo 2024-2028** ».

Le Programme FEDER-FSE+-FTJ 2021-2027



Première partie.

Les points clefs de l'appel à projet



APPEL A PROJETS FEDER 2024

Programme Provence-Alpes-Côte d'Azur et Massif des Alpes
FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027
OS 2 – Osp 2.8

« Soutien aux projets d'infrastructures cyclables
pour la mobilité du quotidien »

Dépôt des candidatures:

Les dates limites de dépôt font l'objet d'une information sur le site => europe.maregionsud.fr

Codification E-synergie :

Territoire :	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Programme :	Programme Provence-Alpes-Côte d'Azur et Massif des Alpes FEDER-FSE+FTJ 2021-2027
Appel à projets :	149-1 Infrastructures cyclables (1)
Codification :	2127 - PR_SUD_2127 - SUD-SAGE-STJEE - PR03 - RSO2.8_InfraCyclables : Soutenir les projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien
Service Guichet :	Guichet STJEE

Lancement de l'appel à projets:
6 janvier 2025

Dates limite de dépôt du dossier de candidature :
13 mai 2025

Enveloppe prévisionnelle :
15 millions €

<https://europe.maregionsud.fr/>

1.1. Les catégories d'actions ciblées

Objectif : favoriser une mobilité urbaine multimodale durable dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone

Opérations d'aménagements cyclables (infrastructures et équipements) pour la mobilité du quotidien



Mobilité du quotidien

Trajets du quotidien :
établissement
d'enseignement, de formation,
de santé, accueillant du
public, équipement culturel,
zone d'activités, commerces...



**Pôle générateur de
déplacements du quotidien
situé en « milieu urbain »**

Aire d'Attraction des Villes (INSEE)



Logique d'itinéraire

Stratégie locale d'aménagement et
de mobilité du territoire



1.2. Les typologies d'actions éligibles

Création d'infrastructures cyclables et/ou d'ouvrages d'art dédié



- **Travaux d'aménagement et d'infrastructure** ;
- Etudes d'exécution intégrées dans les marchés de travaux.

Amélioration significative d'infrastructures cyclables et /ou d'ouvrages d'art dédiés



Les améliorations portent sur la **sécurité** des cyclistes, et doivent être **significatives**.

Equipements et aménagements contribuant à la qualité de l'infrastructure et améliorant le niveau de service rendu aux usagers



Les équipements doivent être nécessaires à l'aménagement cyclable et leur coût doit rester **proportionné** aux besoins générés par les aménagements cyclables.



1.2. Les typologies d'infrastructures cyclables visées

Infrastructures cyclables dédiées et sécurisées en priorité

➔ **Piste cyclable**
Voie verte
Vélorue
Ouvrage d'art dédié aux cyclistes, ou partagé entre cyclistes et piétons

Infrastructures cyclables sans séparation de la circulation automobile par des moyens structurels quand il n'y a pas d'autres possibilités

➔ **Bande cyclable**
Chaussée à voie centrale banalisée ou « Chaussée pour les Circulations Douces » ou « Chaucidou »

Les exclusions (2.2.2 de l'appel) :



- Création d'infrastructures cyclables dans le cadre d'opérations visant de **nouvelles capacités de circulation motorisée**.
- Création / aménagement d'infrastructures cyclables dédiées à un usage **cyclotouristique**.
- Opération visant uniquement à déployer des stationnements ou des abris, **sans connexion**, avec une opération d'aménagement cyclable.
- Déploiement de stationnements vélo sécurisés, dans et à proximité immédiate des gares SNCF, éligibles au titre du contrat de performance 2019-2024 Région et Gares & Connexion.

1.3. Les autres critères d'éligibilité

1. Le bénéficiaire
2. Le lieu de réalisation
3. Le démarrage et la durée de l'opération
4. Le plan de financement
5. Les catégories de dépenses



Le non-respect de l'un des critères rend le projet inéligible



Le bénéficiaire

Les bénéficiaires éligibles sont les organismes publics:

- État, autorité régionale ou locale, organisme de droit public;
- Association constituée d'une ou de plusieurs de ces autorités ou d'un ou de plusieurs de ces organismes de droit public
- Entité privée mandatée par au moins un ou une de ces autorités, organismes
- Associations pour fournir des services publics lorsqu'elle agit en vertu de ce mandat



Le montage en opération collaborative (chef de filat) au sens européen du terme est exclu.

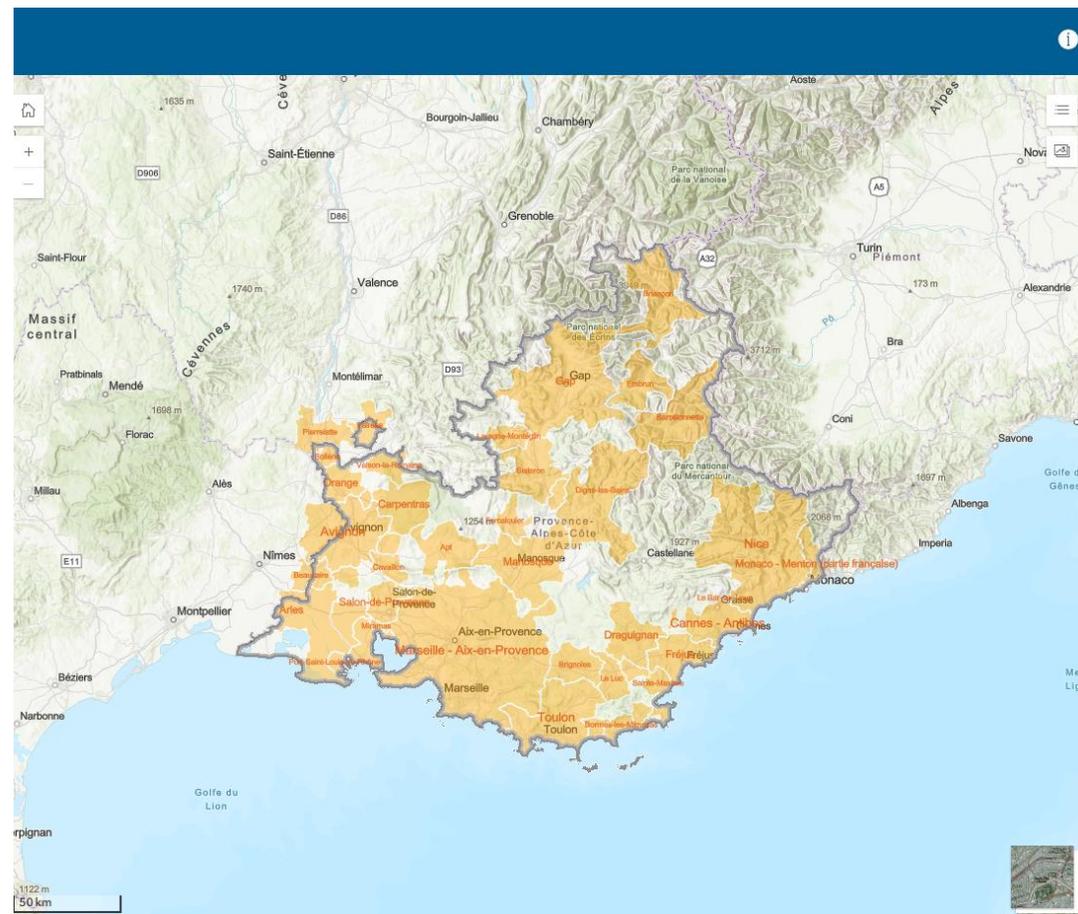


Le lieu de réalisation

Pôle générateur de déplacement du quotidien localisé dans une **Aire d'Attraction des Villes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



[Aires d'attraction des villes 2020](#)



Le démarrage et la durée de l'opération

L'opération devra avoir commencé après le **01/01/2021** et ne pas être achevée lors de la demande d'aide ;

Les dépenses associées doivent être engagées et payées dans le calendrier prévisionnel d'exécution entre le **1er janvier 2021 et le 31 décembre 2029**, dates réglementaires d'éligibilité des dépenses.



Période d'exécution physique de l'opération et d'éligibilité des dépenses

Acquittement des dépenses

Remontée de dépenses auprès de l'Autorité de Gestion

★
Demande
d'acompte 1

★
Demande
d'acompte 2

★
Demande de
solde

Durée de la convention d'attribution de FEDER

+ 2 ans



Au respect des calendriers

Le plan de financement

Respect des intensités d'aide maximales :

- Taux d'aide FEDER maximal = **70 % du coût total éligible**

Respect du seuil **plancher** :

- **A minima, 200 000 € de FEDER**

Une même dépense ne peut **pas** être financée **par plusieurs fonds / programmes / instruments de l'Union européenne**

Incompatibilité des dépenses FEDER avec certaines aides publiques → Plan National de Relance et de Résilience (PNRR)



Optimisation du plan du plan de financement



Les catégories de dépenses éligibles

**COUTS
DIRECTS AU
REEL**

Travaux

**Etudes d'exécution des
travaux** uniquement si
elles sont intégrées aux
marchés de travaux

**Matériel et
équipement,
fourniture et
pose**



**COUTS
INDIRECTS
AU FORFAIT**

**Frais
administratifs**
non
rattachables
directement à
l'opération mais
nécessaires



**7 % des coûts
directs**



Exclusions :

Acquisition foncière
Dépenses d'études et
d'assistances autres que celles
mentionnées
Aléas et provisions pour
risques

1.4. Les critères de sélection

Les critères de sélection permettent d'évaluer les opérations éligibles.

Critères de qualité / 14

- Raison d'être du projet, processus d'élaboration et cadre de réalisation
- Appréciation du niveau de maturité du projet
- Valeur ajoutée et impact du projet sur sa thématique ou sur le territoire
- Réponse aux enjeux du développement durable/respect des principes horizontaux/charte des droits fondamentaux

Critères de performance / 6

- Capacité administrative du porteur
- Performance financière du projet
- Contribution du projet aux indicateurs du programme



IL FAUT OBTENIR LA MOYENNE SUR LES DEUX BLOCS

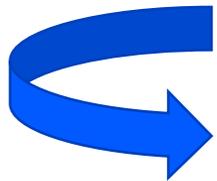
1.5. Les indicateurs

Un indicateur de réalisation :

- **RCO58** : Aménagement spécifique de pistes cyclables bénéficiant d'un soutien, *en km*

Un indicateur de résultat :

- **RCR64** : Nombre annuel d'utilisateurs des aménagements spécifiques de pistes cyclables, *en utilisateurs/an*



Méthode de calculs des indicateurs Annexe II
page 18 de l'appel à projets

Sondage

Pensez-vous que votre projet correspond aux attentes de cet appel à projets ?

- Plutôt Oui



- Plutôt Non

- Ne sait pas



Seconde partie

Les modalités opérationnelles de la candidature

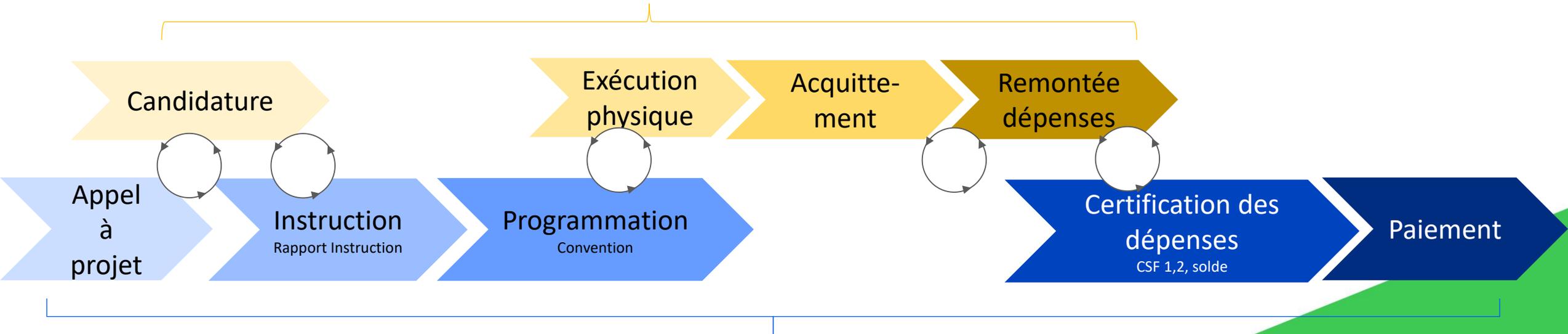


2.1. La vie d'une opération

**PORTEUR DE PROJET /
BENEFICIAIRE**



Constitution d'un projet



AUTORITE DE GESTION



UNION EUROPÉENNE



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Cofinancé par
l'Union européenne

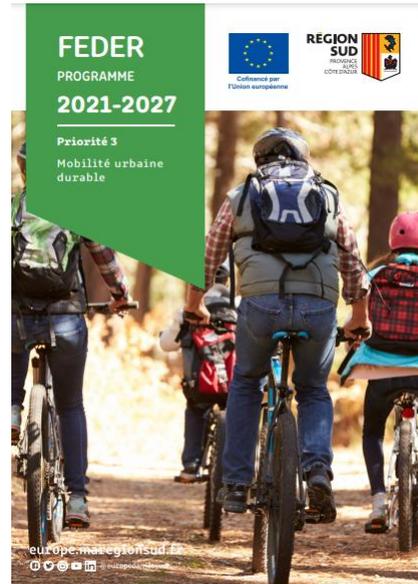


**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

2.2. Les étapes de la candidature



federOS2@maregionsud.fr



La fiche projet disponible au bas de [la page de publication de l'AAP](#)

2.3. La saisie du dossier sur eSynergie

1. Préparer son dossier de demande de subvention :

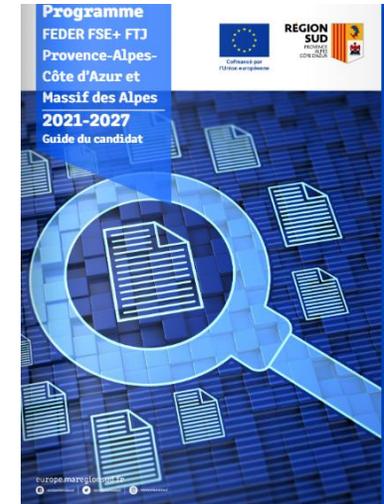
Trame Standard e-synergie
(format Word)

Outil : le guide du candidat
Dispo ici : [Candidat : tous mes outils - Europe en Région Sud \(maregionsud.fr\)](http://Candidat : tous mes outils - Europe en Région Sud (maregionsud.fr))

2. Déposer son dossier sur e-synergie :

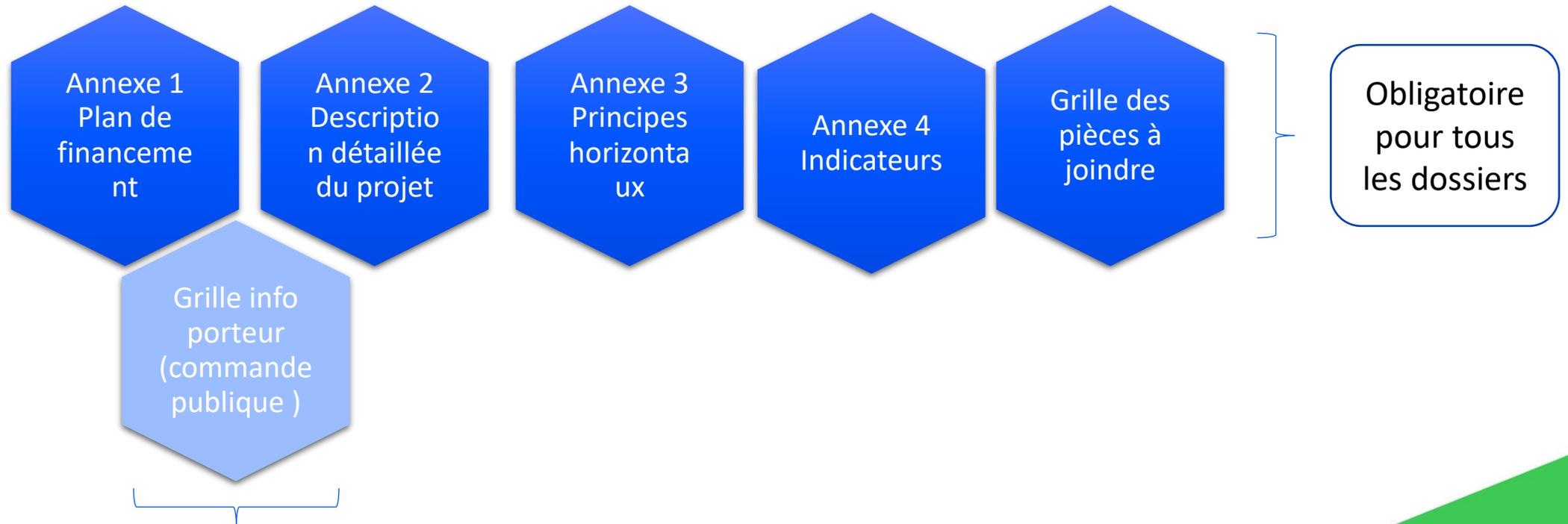
[E-Synergie - Portail \(synergie-europe.fr\)](http://E-Synergie - Portail (synergie-europe.fr))

Outil : la Notice aide utilisation e-synergie, disponible dans le Zip de l'appel



Demande d'aide effectuée uniquement en ligne (e-synergie)

2.4. Les pièces à joindre au dossier



2.5. Le plan de financement



Version 1 - 30/04/2022

ANNEXE 1 - PLAN DE FINANCEMENT "DEPENSES"
AMME PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ET MASSIF DES ALPES FEDER FSE+ FTJ 202

Intitulé du projet : à compléter
 Nom ou Raison Sociale (pas de : à compléter
 Numéro de dossier SYNERGIE : à compléter (SUD*****)
 Renseigné par le service instructeur

Inscrire ici les dates prévisionnelles de votre projet
 Début : XXX/XX/20XX
 Fin : XXX/XX/20XX

Le projet est déclaré HT

CATEGORIE DE DEPENSES	LIBELLE DU POSTE DE DEPENSES	BREVE DESCRIPTION DE SON CONTENU	NATURE	CETTE DEPENSE EST ELLE ENGAGEE A LA RECHERCHER	CLE DE REPARTITION	MONTANT PREVISIONNEL TOTAL	% ET ALERTES AUTOMATISEES
010-DEPENSES D'INVESTISSEMENT MATERIEL ET IMMATERIEL			Frais réels			-	#DIV/0!
	renseigner ici les dépenses liées à la catégorie de dépenses ci-dessus		Frais réels				
	renseigner ici les dépenses liées à la catégorie de dépenses ci-dessus		Frais réels				
	renseigner ici les dépenses liées à la catégorie de dépenses ci-dessus		Frais réels				
	renseigner ici les dépenses liées à la catégorie de dépenses ci-dessus		Frais réels				
	renseigner ici les dépenses liées à la catégorie de dépenses ci-dessus		Frais réels				
	renseigner ici les dépenses liées à la catégorie de dépenses ci-dessus		Frais réels				
100-Coûts indirects - taux forfaitaire max de 7 % des coûts directs	Coûts indirects de type « dépenses administratives » de la structure bénéficiaire	7% des coûts directs éligibles	Taux forfaitaire			-	#DIV/0!
TOTAL DES DEPENSES						-	



Intitulé du projet : à compléter
Nom ou Raison Sociale à compléter
Numéro de dossier SYNERGIE
 si ce n° vous a déjà été communiqué à compléter (SUD*****)
Dates prévisionnelles de votre projet
Début 01/01/1900
Fin 01/01/1900

FINANCEURS	DEMANDE DE COFINANCEMENT (date et référence d'obtention de l'aide,...)	COUT TOTAL RETENU (par le cofinancier)	MONTANT ACCORDE (par le cofinancier)	DUREE PREVISIONNELLE DU PROJET (dans les demandes déposées chez les cofinanciers)	METHODE DE PRORATISATION (le cas échéant)	MONTANT VALORISE DANS LA DEMANDE D'AIDE	%	ALERTES AUTOMATISEES
UNION EUROPEENNE	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	1 127 994,00 €	70,00%	
ETAT (Ministère ou agence, ou établissement public à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
ETAT (Ministère ou agence, ou établissement public à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
Agence de l'Eau (à préciser)		- €	- €			- €	#DIV/0!	
REGION SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR		- €	- €			50 000,00 €	3,10%	Joindre le courrier de demande, ou la lettre d'intention, ou l'acte attributif correspondant
DEPARTEMENT (à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
AUTRE COLLECTIVITE (à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
AUTRE COLLECTIVITE (à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS						1 177 994,00 €	73,10%	
FINANCEMENT PRIVE (à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
FINANCEMENT PRIVE (à préciser)		- €	- €			- €	0,00%	
TOTAL FINANCEMENTS PRIVES						- €	0,00%	
AUTOFINANCEMENT	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	433 426,00 €	26,90%	L'autofinancement est calculé automatiquement par déduction des cofinancements déclarés
TOTAL DES RESSOURCES	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	<i>Ne rien saisir</i>	1 611 420,00 €	100,00%	Le total des ressources est reporté automatiquement du total des dépenses

Les cofinancements possibles avec les dispositifs régionaux

Le Sud à vélo : aménagements cyclables pour la desserte d'équipements

[Le Sud à vélo : Aménagements pour desserte d'équipements - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#)

Pratiques cyclables du quotidien sur tout le territoire régional : desserte de gares, lycées et autres équipements, listés dans les Contrats Opérationnel de mobilité

Taux : **50% à 70 %** avec plafonds de dépenses éligibles

Schéma régional des véloroutes

[Schéma régional des véloroutes de Provence Alpes Côte d'Azur - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#)

Sections des itinéraires du Schéma Régional des véloroutes et rabattements vers les gares

Taux : **50%** avec plafonds de dépenses éligibles



Base de données « vélo »

pour disposer d'une meilleure connaissance et la partager en accès libre avec l'ensemble des usagers intéressés

Contribuez !

Base de données vélo en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Connaissance du territoire

Prestataire IMMERGIS

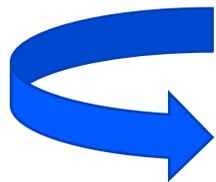


2.6. La grille information porteur

II Informations globales relatives aux marchés / lots passés ou prévus pour réaliser le projet sollicitant ou bénéficiant d'une subvention FEDER, FSE ou FTJ

Listez ci-dessous les marchés ou lots passés ou prévus pour réaliser le projet sollicitant ou bénéficiant d'une subvention FEDER, FSE ou FTJ

Le marché est-il ?	Marchés ou lots passés : numéro et objet Marchés ou lots prévus : objet	Procédure choisie (marchés ou lots passés) ou envisagée (marchés ou lots prévus)	Date de lancement (AAPC) effective (marchés ou lots passés) ou envisagée (marchés ou lots prévus)	Poste de dépenses du plan de financement dont relève le marché ou le lot	Montant prévu de la dépense dans le plan de financement	Commentaires éventuels du porteur
Choisir ici le stade du marché		Choisir ici				
Choisir ici le stade du marché Passé Envisagé		Choisir ici Marché ou lot inf. à 40K€ Marché ou lot en procédure adaptée MAPA Marché ou lot en procédure formalisée PF Marché ou lot sans publicité ni mise en concurrence MSPN				
Choisir ici le stade du marché		Choisir ici				
Choisir ici le stade du marché		Choisir ici				
Choisir ici le stade du marché		Choisir ici				



Permettra de définir les marchés qui seront analysés et pour lesquels le kit sera à compléter en phase d'instruction pour les marchés déjà notifiés



Associer le service « Marchés » de la collectivité

2.7. Calendrier prévisionnel

6 janvier 2025

30 janvier
2025

13 mai 2025

*Finalisation
de l'AAP*

Webinaire

Accompagnement des porteurs de projet

Instruction des demandes d'aide

**Publication de l'appel à
projets**

**Clôture de l'appel à
projet**



Contacts

Direction des Affaires Européennes

Direction Déléguée FEDER

Service Transition Juste Ecologique et Energétique

Chef de service : Delphine VITALI

federOS2@mareregionsud.fr

Référentes «Vélo» :

Elodie GARIDOU et Florence PAQUIS

Site Internet

<https://europe.mareregionsud.fr/>

Merci pour votre attention

